

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 25/09/2020

### CONGRES DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Annulation de l'évènement en raison de la situation sanitaire

En application des décisions gouvernementales et du classement du département des Alpes-de-Haute-Provence en zone de circulation active du virus, Madame Violaine Démaret, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence et Monsieur Daniel Spagnou, Président de l'Association des maires du département, ont décidé conjointement d'annuler le congrès de l'Association des maires qui devait se tenir au complexe sportif des Marres à Sisteron le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Cette annulation se justifie par l'état de la situation sanitaire dégradée du département des Alpes de Haute Provence placé en « zone d'alerte » et tout particulièrement de la commune de Sisteron. Le taux d'incidence a triplé en l'espace de seulement trois semaines et dépasse le seuil des 50 nouveaux cas pour 100 000 habitants.

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex